

Le libre-échange

Quand la ministre du Commerce extérieur prétend aujourd'hui qu'il s'agit simplement d'un moyen d'améliorer le régime international et le GATT, je conteste son assertion et je la défie de prouver son bien-fondé parce qu'elle se trompe. Elle va à l'encontre de l'histoire du Canada et du système international.

Paul Volcker a parfaitement décrit la situation en disant que la plus grande menace qui pèse sur le commerce international de nos jours est l'émergence de blocs régionaux. Pourquoi? Parce que des barrières commerciales seront dressées entre des régions et non plus seulement entre des pays. En Amérique du Nord, autour des pays du Pacifique, en Europe et en Amérique latine, par exemple. Nous reverrons des guerres commerciales, mais les affrontements opposeront désormais des régions et non des pays comme ce fut le cas dans les années 1930. Elles se livreront à des affrontements.

L'accord commercial proposé s'inscrit dans ce mouvement, car il prévoit des règles discriminatoires. Dans le cas de l'accord sur l'automobile, par exemple, nous disons qu'il y a une règle pour les voitures nord-américaines et une autre pour les produits des autres pays. Même chose pour les produits manufacturés. En prévoyant deux régimes de réglementation, nous avons déjà beaucoup fait pour dresser des barrières autour de l'Amérique du Nord.

Comment peut-on soutenir, si on a la moindre parcelle de bon sens, que cette initiative favorise les échanges internationaux? Comment peut-on prétendre que la création d'un bloc commercial en Amérique du Nord assouplira les échanges internationaux? Cela va à l'encontre de nos intérêts, car une bonne partie de nos marchandises ne se vend pas aux États-Unis mais ailleurs. La clientèle se trouve dans les pays du Pacifique, par exemple, en Europe, au Moyen-Orient, en Amérique latine. Pouvez-vous me dire, monsieur le Président, ce qui peut empêcher un client qui s'appête à acheter notre blé ou notre orge à l'étranger de se demander pourquoi il préférerait le blé canadien, alors qu'il y a des excédents massifs en Argentine, en Australie et ailleurs? Pourquoi nous donner la préférence, puisque nous avons signé un accord aux termes duquel il n'a pas droit au même traitement qu'un Américain de Buffalo? Autrement dit, le gouvernement donnera à nos relations commerciales une orientation qui, à terme, sera lourde de conséquences pour nos partenaires commerciaux.

• (1250)

Dans le domaine de l'agriculture et de ses produits, on joue aussi avec le feu. Le gouvernement commence à s'en prendre à l'infrastructure fondamentale de notre système. Il a admis, à deux endroits de l'accord, que le système de transport ou encore le système de tarification des marchandises que l'on utilise pour le transport des denrées de la région atlantique ou des grains de l'Ouest, constitue une subvention contestable en vertu de l'accord. C'est la première fois qu'un gouvernement du Canada admet cela. C'est la première fois que l'on admet que le tarif de transport du grain de l'Ouest constitue une pratique commerciale déloyale, et c'est un précédent. Il en est de même en ce qui concerne le système applicable à la région atlantique.

En dehors de cela, il y a des choses curieuses à propos des règles de commerce internationales. Parlons un peu du traitement du poisson, avant que mon temps ne s'achève. On dit

dans l'accord que le secteur de la transformation du poisson sur la côte atlantique est protégé, mais pas celui de la Colombie-Britannique. Cependant, si l'on entre un peu dans les détails on s'aperçoit que l'Est reste sujet au règlement du GATT qui a été appliqué aux pêcheurs et usines de transformation de la côte ouest. On a également éliminé un remède que le Canada a utilisé, la taxe à l'exportation. Par conséquent, notre industrie de transformation du poisson est doublement menacée et ne peut recourir aux remèdes normalement disponibles en vertu du GATT pour résoudre ces problèmes, à l'Est et à l'Ouest.

Alors que nous parlons de recourir au système international, le gouvernement abuse ce système. Alors que nous étions à la pointe de la formulation d'un système économique et commercial international, nous faisons machine arrière. Tous les autres pays se rendent compte que le Canada se retire de la scène internationale et se disent: «pourquoi pas nous?» Il en résultera une guerre commerciale entre les régions du globe.

Je prétends que ce que nous aurions dû faire, et ce que nous avons recommandé, c'est chercher à obtenir de meilleures relations commerciales. Nous pouvions, lors de la ronde de négociations en Uruguay, chercher à mettre sur pied des mécanismes de règlement des différends et, lors de la prochaine ronde, envisager des moyens de réduire les barrières tarifaires et non tarifaires.

Toutefois, nous agirions de concert avec des pays ayant des intérêts semblables aux nôtres. Dans l'immense secteur des services, des pays comme le Brésil, l'Inde, les pays du tiers-monde et les pays européens, qui étaient représentés à Punta del Este il y a un peu plus d'un an, se sont dits préoccupés en raison du caractère essentiel du secteur des services afin de conserver leur intégrité. A titre d'exemple, si nous renoncions à maîtriser notre secteur bancaire, notre secteur informatique et notre secteur de l'information, il n'y aurait plus de Canada qui vaille. Par conséquent, l'adoption de règlements commerciaux dans le secteur des services doit s'accompagner de règlements concernant l'investissement dans ces services et le droit d'établissement, de sorte que des multinationales comme IBM et American Express ne pourraient plus s'amener ici et brandir la menace de s'accaparer tout un secteur, car nous leur aurions imposé des règles de conduite à suivre dans notre pays.

Est-ce bien ce que le gouvernement a fait au moyen de cet accord? Non, bien au contraire. Le joueur Carney a de nouveau marqué dans sa propre zone.

M. Tobin: Pour l'équipe adverse.

M. Axworthy: Les points vont à l'équipe adverse, bien sûr. Le gouvernement a libéré le commerce dans les services tout en supprimant les moyens de contrôle sur l'investissement et le droit d'établissement. Les Américains affirment qu'ils pourront agir à leur guise au Canada sans que nous émettions la moindre protestation.

S'il se demandent pourquoi les libéraux préconisent une autre solution, il faut leur répondre que c'est afin que les règles puissent s'appliquer aux géants de notre économie. Pour eux, il n'existe pas d'intérêt national ou canadien. Les seuls intérêts qu'ils aient en tête, et encore, sont ceux de leurs actionnaires. Ils forment à eux seuls leur propre gouvernement. L'histoire montre que le Canada a toujours tenté de trouver des règles auxquelles les assujettir. Certes, après la crise du pétrole et la